

Conseil municipal du 9 août 2021

Membres présents : Maryse GRENAT, Gilles GRENAT, Jean-Claude DEBUS, Vincent REQUET, Antonio MONTES, Benjamin GRENAT, André GALLAY, Jérôme HAUTEVILLE.

Membres excusés : Karen ANCEY (procuration donnée à André Gallay), Marie-France VIGNES, Cyrille GALLAY.

- 1- Approbation du compte-rendu de la séance du 21 juin 2021
Adopté à l'unanimité
- 2- Nomination d'un secrétaire de séance : Antonio Montes
Adopté à l'unanimité
- 3- Attribution du marché pour les travaux d'accessibilité PMR du bâtiment communal
Madame le Maire dresse un bilan de l'appel d'offres, suite au rapport établi par le groupe UD, maître d'oeuvre :
La consultation portait sur 17 lots :
 - 3 lots sont infructueux :
 - 06 : Plomberie-sanitaires
 - 10 : Serrurerie
 - 12 : Soutènement
 - 4 lots ont reçu au minimum 2 offres :
 - 03b : Porte automatique
 - 04b : Peinture intérieure et extérieure
 - 08 : Sols souples
 - 09b : Elévateur PMR
 - 10 lots n'ont reçu qu'une seule offre :
 - 00bis : Désamiantage
 - 01a : Démolition
 - 01b : Gros œuvre
 - 02 : Charpente menuiserie bardage
 - 04a : Cloisons plafonds
 - 05 : Courants forts et faibles
 - 07 : Carrelages faïences
 - 09 : Ascenseur
 - 11 : Terrassement VRD

Certains lots dépassant l'estimation, une négociation a été envoyée aux entreprises concernées.

Les entreprises retenues sont :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT	LOTS	ENTREPRISES	MONTANT
N° 00BIS DESAMIANTAGE	STOP AMIANTE	19 197,53€	N° 05 COURANTS FORTS ET FAIBLES	STECH-ELEC	10 173,00 €
N° 01 A DEMOLITION	GILETTO	28 827,31 €	N° 07 CARRELAGE FAIENCE	DIEZ CARRELAGE	4909,20 €
N° 01 B GROS-OEUVRE	GILETTO	63 172,69 €	N° 08 SOLS SOUPLES	LARBI	6267,70 €
N° 02 CHARPENTE COUVERTURE BARDAGE	GAVOT	17 105,29 €	N° 09 A ASCENSEUR	ATTOLLO	20 100,00€
N° 03 A MENUISERIE INTERIEURE	VERGORI FILS	20 471,22 €	N° 09 B ELEVATEUR PMR	ATTOLLO	13 400,00 €
N° 03 B PORTE AUTOMATIQUE	AXED	3000,00 €	N° 11 TERRASSEMENT	TP-GGR	17 174,78 €
N° 04 A CLOISONS PLAFONDS	PBG	6538,53 €			
N° 04 B PEINTURE	G.PLANTAZ	12 000,00 €	TOTAL HT		242 337,25€

Le montant total des travaux pour les lots retenus s'élève à 242 337,25 € HT

Les lots infructueux sont : lot N° 12 soutènement, lot n° 10 serrurerie et lot N° 06 plomberie sanitaire.

Madame le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil d'attribuer les marchés aux entreprises ci-dessus et de signer toutes les pièces afférentes aux marchés. Pour les lots infructueux, elle demande de contracter directement avec des entreprises sans avoir à relancer une consultation comme le permet l'article R2122-2 du code de la commande publique.

Adopté à l'unanimité

4- Point sur les travaux réalisés et en cours

Gilles Grenat fait le point sur les travaux réalisés et en cours :

Réfection de la route de Tréchauffé : il reste l'émulsion, les travaux ayant été retardés suite aux intempéries.

Une coupe de bois est en cours par la SARL Aubin Brélat. Vincent Requet précise que d'autres coupes pourront être envisagées les années à venir.

La cour de l'école va être goudronnée et les murs repeints avant la fin août.

Les toilettes sèches sont en cours d'installation à Tréchauffé.

La réserve souple d'eau de Tréchauffé a été réparée et la clôture a été réparée.

Une réfection du chemin conduisant au sous-sol de la Chèvrerie a été opérée.

La borne incendie à Rosset sera prochainement déplacée en bordure de la route départementale.

Le débroussaillage du village initialement prévu au printemps a été reporté en raison des intempéries et de la présence des vaches.

Le réservoir du col du Grand Taillet sera clôturé cet automne.

Une étude a été demandée à l'entreprise GTR pour le remplacement des conduites d'eau aux Chavanettes.

5- Affouage 2022

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, l'état d'Assiette des coupes de l'année 2022 concernant l'affouage situé sur la parcelle L pour un volume présumé de 30 M3.

Elle demande l'autorisation d'effectuer toutes les démarches pour la bonne organisation de la vente de cette coupe. Trois garants doivent être désignés pour la bonne exploitation des bois.

Sont désignés : GRENAT Benjamin, REQUET Vincent, HAUTEVILLE Jérôme

Adopté à l'unanimité

6- Vote de crédits supplémentaires :

Elargissement du chemin existant au Cruet pour permettre une coupe de bois.

Lors du conseil municipal du 21 juin, celui-ci avait validé l'élargissement du chemin au-dessus du Cruet afin de permettre à la SARL Aubin Brélat de débarder le bois.

Afin de pouvoir encaisser le montant de la coupe de bois et payer les travaux engagés, il est nécessaire de prendre une décision budgétaire modificative :

Article 7023 menus produits forestiers 5 000.00 €

Article 61524 entretien bois et forêt 5 000.00 €

Adopté à l'unanimité

7- Amortissement des subventions du budget bailleur de biens ruraux

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les modalités d'amortissement des subventions versées depuis le budget Bailleur de Biens Ruraux vers le budget de l'AFP LA FORCLAZ – LA BAUME.

Elle propose d'amortir sur un an, les subventions versées depuis le budget Bailleur de Biens Ruraux vers le budget de l'AFP LA FORCLAZ – LA BAUME, l'année qui suit leur inscription au budget primitif. Elle demande l'autorisation de passer les écritures au budget Bailleur de biens Ruraux.

Adopté à l'unanimité

8- Motion de la Fédération nationale des communes forestières

La Fédération nationale des communes forestières de la Haute-Savoie a fait parvenir en mairie, une motion visant à s'opposer aux récentes orientations de l'état qui projette de supprimer 475 postes à l'horizon 2025, tout en augmentant la participation financière des communes au budget de l'ONF.

Adopté à l'unanimité

9- Embauche de personnel au secrétariat de la Mairie et au périscolaire, création de postes

Suite au départ à la retraite de Sylviane Grenat le 31 décembre 2021, Madame le Maire a reçu 10 candidatures et n'en a retenu qu'une seule. La personne est actuellement en poste jusqu'à fin octobre et Madame le Maire attend la réponse du centre de gestion pour l'embauche. La création de poste se fera donc ultérieurement.

Madame le Maire propose que Sarah Rey, actuellement personnel contractuel au périscolaire soit nommée stagiaire, à compter du 1^{er} septembre 2021. Pour cela, elle demande l'autorisation aux membres du conseil de créer un poste d'adjoint d'animation et de supprimer le poste d'adjoint technique actuel.

Adopté à l'unanimité

10- Présentation de l'antenne de justice et du droit du Chablais

L'Antenne de Justice et du Droit a été créée à l'initiative des élus et du Procureur de la République par la commune de Thonon-Les-Bains en 2002. Transférée à Thonon Agglo en 2017, elle emploie 3 agents à temps plein : 1 coordinateur, 1 juriste et 1 agent d'accueil. Le recrutement d'un juriste itinérant est en cours. Environ 14 000 usagers fréquentent chaque année ce service de proximité qui est ouvert à tous, gratuit, anonyme et confidentiel. L'Antenne de Justice est co-financée par Thonon Agglomération (151 K€/an), la CCPEVA (40K€/an), la CCHC (12 K€/an) et le Ministère de la Justice (1,3 K€/an)

Le contrôle et le suivi judiciaire représentent environ 200 dossiers par an. Les alternatives aux poursuites pénales (2 000 dossiers par année) sont réalisées par des bénévoles de même que les actions de conciliation.

Des rendez-vous en visio sont prévus depuis les locaux de France Services Montriond. Les personnels interviennent également dans les écoles et les collèges sur le thème de la laïcité. Les habitants du Chablais peuvent avoir recours à ce service qui est gratuit et anonyme.

11- Point sur la situation de l'école : 18 enfants prévus à la rentrée sur une classe unique

12- Installation du nouveau curé :

Nomination du Père Alain Curral le 29 août 2021. Il remplacera le Père Nicolas Owona.

13- Questions diverses :

Nomination d'un nouvel adjudant-chef à la gendarmerie de Montriond : Laurent Michaud

Séance levée à 21 h 17.